

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/07/2017

Dossier complet le :

27/07/2017

N° d'enregistrement :

2017-005393

1. Intitulé du projet

Régularisation de 5 forages d'irrigation, Communes de Torreilles et Clair (Pyrénées-Orientales) au titre des Rubriques 1.1.1.0 et 1.3.1.0 des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application du Code de l'Environnement et colmatage de 9 forages.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

PORT DONAX S.A.S.

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GALLAND Sébastien, Directeur Général

RCS / SIRET

519 002 398 000 21

Forme juridique

Société par Actions Simplifiées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
16. C : Projet d'irrigation nécessitant un prélèvement supérieur ou égal à 8 m ³ /h dans une zone où des mesures permanentes de répartition quantitative ont été instituées.	Besoins en eau : 350 m ³ /h sur les 5 forages (Rubriques 1.1.1.0 et 1.3.1.0 du Code de l'Environnement).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Régularisation de 5 forages d'irrigation, d'une profondeur de 18 à 19 m, captant la Masse d'eau FR-DO-221 - Entité hydrogéologique 146 : Alluvions quaternaires du Roussillon (Plaine de la Salanque, en rive droite de l'Agly).

Irrigation de plantations de 71 hectares de cannes de Provence par irrigation localisée au goutte à goutte. Les cannes sont destinées à la production d'anches d'instruments de musique à air.

L'exploitation est divisée en 8 propriétés irriguées par les 5 forages.

Besoins en eau : 70 m³/h en moyenne par forage (350 m³/h en moyenne et 3 500 m³/jour, en pointe sur les 5 forages - 477 000 m³/an pour l'ensemble de l'exploitation).

Irrigations prévues de mi-mai à mi-septembre, asservies à 34 sondes tensiométriques souterraines par programmeurs.

Les têtes des forages ont été sécurisées et mises en conformité avec la réglementation en vigueur, de Décembre 2016 à Février 2017. Cf. Annexe 8.2.9 : Estimation des besoins en eau de l'exploitation.

En parallèle, colmatage de 9 forages vétustes et non utilisés, localisés dans l'emprise de l'exploitation (colmatages réalisés en Octobre 2016, dans les règles de l'art).

4.2 Objectifs du projet

Il ne s'agit pas d'un projet mais de la régularisation de 5 forages d'exploitation existants : 4 forages anciens (antérieurs à 1980), de type "Masmondé" (*1) et un forage de type "normal" (*2), plus récent (2014).

Ces 5 forages sont utilisés pour l'irrigation d'une plantation de 71 hectares de cannes de Provence, réparties en 8 propriétés.

Les 4 forages de type "Masmondé" étaient antérieurement utilisés pour l'irrigation de vergers et terres de maraîchage selon la technique de l'irrigation à la raie, par pompe de surface, mobile.

Le forage de type "normal" est exploité par pompe immergée.

Quatre des forages sont utilisés depuis l'année 2010 pour l'irrigation localisée, au "goutte à goutte" de l'exploitation de 71 hectares. Le forage F5 a été réalisé en 2014 et exploité depuis, en remplacement du forage S5 qui a été colmaté.

*1 : Un forage de type "Masmondé" ou "instantané" est un forage dont le tubage sert d'aspiration, raccordé de façon étanche à une pompe de surface. Il nécessite la présence d'une pompe manuelle d'amorçage placée sur l'aspiration entre forage et pompe.

*2 : Un forage "normal" est constitué d'un tubage contenant le système de pompage avec une pompe immergée et un tubage de refoulement (absence de tube d'aspiration).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de création des 4 forages de type "Masmondé" (F1, F2, F3, F4) ont été réalisés avant l'année 1980.

Le forage de type "normal" (F5) a été réalisé en 2014.

Les travaux de mise en conformité de la tête des forages (tête, margelle, socle béton, compteur, ...) ont été réalisés entre Décembre 2016 et Février 2017.

Cf. Annexe 8.2.2, 8.2.3 et 8.2.4

Les travaux de colmatage de 9 forages vétustes (de type "Masmondé") ont été réalisés en Octobre 2016, selon les règles de l'art : Pour l'ensemble des 9 forages :

- Ouverture de la tête du forage et enlèvement de la pompe manuelle de surface,
- Développement à l'air comprimé pour nettoyage du fond du forage,
- Déversement gravitaire de graviers siliceux calibrés (granulométrie 2 à 4 mm), sur une hauteur d'environ 50 % du forage.
- Déversement gravitaire d'argile en granulés ("Expangel"), sur une hauteur de 0,5 m.
- Injection sous pression de coulis de ciment jusqu'à 0,5 m sous la surface du sol.

Cf. Annexe 8.2.2 et 8.2.3

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation des 4 forages pour l'irrigation est effective depuis plus de 40 ans (irrigations de vergers et de terres de maraîchage).

Le forage F5, plus récent, a remplacé le forage S5, vétuste, de profondeur similaire, localisé à proximité immédiate.

Les irrigations ont lieu de mi-mai à mi-septembre, en fonction de la pluviométrie et des besoins en eau des plantations, mesurés par 34 sondes tensiométriques enterrées.

La durée des irrigations varie de 4 à 8,8 heures par jour, soit environ 6 700 heures par an pour l'ensemble de l'exploitation.

La mise en conformité des forages a été réalisée.

Les têtes, déjà étanches, dépassent la surface du sol de plus de 50 cm et sont protégées par une margelle en béton de 1,2 m de diamètre et 1,0 à 1,1 m de haut, reposant sur un socle en béton de 30 cm d'épaisseur. Un capot métallique à bords recouvrants cadencé, ferme chaque margelle.

La partie supérieure du tubage a été cimentée sur une hauteur d'environ 1,0 m.

Chaque forage a été équipé d'un compteur volumétrique, relevé tous les mois en période d'utilisation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'ensemble des ouvrages est destiné à un usage non domestique avec des besoins supérieurs à 1 000 m3/an. Ils sont concernés par la Rubrique 1.1.1.0 du Code de l'Environnement qui les soumet à déclaration.

L'ensemble des prélèvements étant localisés dans une Zone de Répartition des Eaux (Z.R.E.) des aquifères des alluvions quaternaires du Roussillon (Arrêté n° 2010099-05 du 09/04/2010), avec une capacité de prélèvement supérieure à 8 m3/h est concerné par la Rubrique 1.3.1.0 du Code de l'Environnement qui les soumet à autorisation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
5 forages d'irrigation (existants) :	
Forages F1, F2, F3, F4 : Tubage acier. Crépines par fentes au chalumeau - Slot 4 à 5 mm) entre 13 et 17 m de profondeur. Cimentation 1 m.	Profondeur 18 m - Diamètre 110/114 mm
Forage F5 : Tubage acier inox. Crépines par fil enroulé - Slot 1 mm), entre 12 et 17,5 m. Cimentation 4 m.	Profondeur 19 m - Diamètre 211/219 mm
9 forages colmatés :	Profondeur 10,25 à 18,85 m. Diamètre 114 mm.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Cf. Annexe 8.2.1

Forage F1 : Commune de Torrelles
Lieu-dit "La Julieta" - Parcelle 32 -
Section BL1

Forage F2 : Torrelles - "Mudagons" -
Parcelle 20 BL1

Forage F3 : Torrelles - "Mudagons" -
Parcelle 20 BL1

Forage F4 : Clairà - "Lo Vegueriu Baix"
Parcelle 1013 C1

Forage F5 : Clairà - "Lo Vegueriu Baix"
Parcelle 288 C2

Forages colmatés (S1 à S9) : Voir
annexe 8.2.1

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Voir Annexe 8.2.1

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Forages F1, F2, F3 : Commune de TORREILLES

Forages F4 et F5 : Commune de CLAIRA

Forages colmatés (S1 à S7) : Commune de TORREILLES

Forages colmatés (S8 et S9) : Commune de CLAIRA

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text area for project description and authorization date]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/Viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le commune de Torreilles est une commune littorale, mais l'exploitation PORT-DONAX est localisée à plus de 4,5 km du cordon littoral et de la Méditerranée.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN de Torreilles approuvé le 02/09/2009 PPRN de Clara approuvé le 01/07/2007
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE des aquifères des alluvions quaternaires du Roussillon (arrêté n°2010099-05 du 09/04/2010) concernant l'ensemble des forages.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation Port Donax se situe à 3,3 km des limites des Sites Natura 2000 : FR9101463 "Complexe lagunaire de Salses" (Directive "Habitat") et FR9112005 "Complexe lagunaire de Salses - Leucate" (Directive "Oiseaux"). L'exploitation Port Donax n'est donc pas localisée dans un site Natura 2000.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau pour irrigation : 70 m ³ /h par forage, 350 m ³ /h en pointe pour l'exploitation, 3 500 m ³ /jour en pointe pour l'exploitation, 477 000 m ³ /an. Masse d'eau FR-DO-221 : Multicouches Pliocène et alluvions quaternaires du Roussillon, mais exclusivement dans l'aquifère quaternaire.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le pompage d'essai réalisé sur le forage F5 a montré une Transmissivité de $7,7.10^{-3} \text{ m}^2/\text{s}$ et des rabattements faibles (environ 1,5 m), avec régime permanent atteint en moins d'une heure de pompage au débit d'exploitation, d'où un rayon d'influence très faible (environ 110 m).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les forages protégés par une margelle en béton et étanches, sont insensibles aux risques naturels d'inondation (Cf. Annexe 8.2.4).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	4 forages sont équipés de pompes électriques de surface, protégées par un local technique fermé (absence de bruit). Le forage F5 est équipé par une pompe électrique immergée (absence de bruit).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- amélioration de la protection de la tête des forages,
- installation de compteurs volumétriques sur chaque forage,
- aménagements divers,
- colmatage des forages abandonnés de la propriété,
- amélioration de l'exploitation des ouvrages,
- amélioration du mode d'irrigation.

Cf. Annexe 8.2.6 : Mesures prises pour éviter et réduire les impacts des forages.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'aquifère exploité est la nappe superficielle du Quaternaire de la Salanque, couramment exploitée pour l'agriculture. Il s'agit d'un aquifère semi-captif, de forte productivité et facilement renouvelable.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 8.2.1 : Localisation et coordonnées des forages. Annexe 8.2.2 : Caractéristiques techniques des forages. Annexe 8.2.3 : Coupe technique et géologique des forages. Annexe 8.2.4 : Caractéristiques techniques des têtes des forages exploités. Annexe 8.2.5 : Impacts du projet. Annexe 8.2.6 : Mesures prises pour éviter et réduire les impacts des forages. Annexe 8.2.7 : Etude des solutions de substitution et raisons du projet retenu. Annexe 8.2.8 : Compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme. Annexe 8.2.9 : Estimation des besoins en eau de l'exploitation.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à REYNES

le. 25/07/2017

Signature

Christian SOLA
Hydrogéologue
Route de Rioms - 06400 REYNES
Tél. 04 67 87 18 32
Siret 313 030 803 00005

15

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

A large block of very faint, illegible text occupying the middle section of the page, possibly a main body of text or a list.